

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 98 (1916)

Vereinsnachrichten: Rapport du Comité central

Autor: Sarasin, Edouard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du Comité central

de la Société helvétique des Sciences naturelles

pour l'année 1915-1916

par Edouard SARASIN.

Arrivé au terme de son mandat sexennal, le Comité central tient à exprimer tout d'abord sa plus vive reconnaissance aux Hautes Autorités fédérales pour la sollicitude éclairée avec laquelle elles ont soutenu, encouragé et facilité l'exécution des diverses tâches scientifiques de notre Société. Si les circonstances exceptionnellement difficiles par lesquelles a passé notre pays ont décidé nos Commissions à restreindre considérablement leur activité, et par suite, leurs dépenses en 1915, les Hautes Autorités fédérales n'ont pas hésité à relever déjà partiellement nos crédits pour 1916, et nous ont fait espérer que ceux-ci pourraient reprendre leur cours normal à partir de 1917. Il y a là pour nous un sujet de vive et profonde gratitude auquel s'ajoute celle que nous éprouvons à la pensée des sacrifices exceptionnels consentis au début de nos fonctions par l'octroi d'une subvention extraordinaire de frs. 10,000. — en faveur de la Commission des glaciers et par le vote, aux Chambres fédérales, des subventions antérieures beaucoup plus importantes, qui assurent définitivement le sort de la grande œuvre du Parc national.

Pendant le dernier exercice dont nous avons à vous rendre compte, quatre questions principales ont absorbé l'activité de votre Comité: les solennités du centenaire de notre Société, la constitution d'Archives scientifiques à Berne, l'unification des règlements de nos Commissions et les études relatives à la création de réunions scientifiques régulières avec publication d'un périodique scientifique suisse. Nous allons vous rendre compte de ces diverses branches d'activité.

Membres décédés

Mais auparavant nous devons un souvenir ému à la mémoire de nos membres décédés : nous avons à déplorer, cette année, la perte de 4 de nos membres honoraires : Prof. Richard Dedekind, Brunswick ; S. William Ramsay, Londres ; le Comte H. zu Solms-Laubach, Strasbourg ; Prosp. de Wilde, Genève, et de 17 de nos membres ordinaires dont les noms vous seront lus tout à l'heure ; nous devons une mention toute spéciale à deux d'entre eux, anciens membres du Comité central : Alfr. Kleiner, Prof. à l'Université de Zurich, et Pierre Chappuis, de Bâle ; nous leur disons à tous un dernier adieu.

Centenaire

A la suite des belles solennités par lesquelles notre Société a célébré le 100^e anniversaire de sa fondation à Genève, le Comité central a été amené à prendre quelques mesures générales inspirées surtout de cette constatation : c'est qu'il avait été très difficile de réunir des documents authentiques relatifs à la célébration du précédent cinquantenaire. Pour laisser à nos successeurs une trace plus durable de la commémoration imposante de 1915, le Comité central, d'accord avec le Comité annuel de Genève, avait fait tirer un certain nombre d'exemplaires de la superbe notice historique publiée à cette occasion par notre Commission des mémoires ; 92 exemplaires ont été ainsi distribués, notamment aux Départements cantonaux de l'instruction publique en Suisse, aux grandes Bibliothèques de nos villes universitaires, aux Académies de l'Association internationale des Académies, à quelques grandes bibliothèques de renommée mondiale (Berlin, Londres, Paris, Washington). En outre, une réserve de 35 exemplaires a été constituée qui sera déposée dans nos Archives à Berne.

Tous les articles publiés par la presse suisse et étrangère au sujet des solennités du centenaire de notre Société ont également été réunis pour former une collection de coupures, méthodiquement classées ; collection qui recevra la même destination.

Ces mesures, ainsi que l'extension exceptionnelle prise par la publication des *Actes* pour 1915, n'ont pas été sans nécessiter des frais supplémentaires par rapport à nos budgets habituels : c'est ce qui vous explique que le solde de notre Caisse centrale au 30 juin de chaque année, qui était en augmentation à peu près régulière depuis notre entrée en fonctions, tombe, au 30 juin 1916, à une valeur minimum qu'il n'avait pas encore atteinte. Au 30 juin 1910 — six mois avant notre entrée en fonctions, ce solde était de frs. 1149.74 : pendant les cinq années, 1911 à 1915, il prenait successivement les valeurs de : frs. 1735.51, frs. 1994.65, frs. 3612.85, frs. 2522.13 et frs. 2875.12; au 30 juin de cette année, il s'élève seulement à frs. 602.73. Mais les mesures prises par le Comité central, notamment pour la publication des *Actes* de 1916, dont l'étendue sera certainement moins considérable que précédemment, lui permettront de remettre à ses successeurs une situation de caisse équivalente à celle avec laquelle il est entré lui-même en fonctions. D'ailleurs, ainsi que vous pourrez le constater, la fortune de notre Société (titres et capitaux) s'est encore accrue pendant le dernier exercice de frs. 2602.—

Archives scientifiques

La constitution des *Archives scientifiques de notre Société*, dont vous entretenaient déjà nos précédents rapports, a fait l'objet de tous nos soins au cours de ce dernier exercice. Un certain nombre de nos Commissions avaient abandonné en faveur de nos Archives scientifiques les documents exposés par elles à l'Exposition nationale de Berne en 1914, à savoir : la Commission des mémoires, la Commission du prix Schläfli, les Commissions géotechnique, sismologique, cryptogamique, les commissions pour les bourses de voyages, pour le concilium bibliographicum, pour la protection de la nature, pour l'étude de l'électricité atmosphérique. D'autres Commissions n'ont pu remettre à ce dépôt d'Archives la totalité des documents qu'elles avaient exposés à Berne, plusieurs d'entr'eux étant indispensables à leur activité; elles n'en ont pas moins contribué par

des dons importants à augmenter considérablement la valeur de ces collections ; ce sont notamment la Commission des œuvres d'Euler, la Commission des tourbières, la Commission géodésique et la Commissions des glaciers ; nous tenons à signaler ici comme ayant une valeur toute particulière les collections d'imprimés qui ont été remises à nos Archives par la Commission des bourses de voyages, la Commission cryptogamique suisse, la Commission géodésique et la Commission des œuvres d'Euler. A tous nous adressons nos remerciements les plus chaleureux pour l'empressement avec lequel il a été répondu à nos demandes. Seule, la Commission géologique qui a constitué depuis longtemps à Zurich des Archives spéciales qui lui sont indispensables pour assurer le service dont elle est chargée, n'a pu remettre à notre dépôt d'Archives à Berne les documents relatifs à son activité passée ; l'essentiel est que ces documents ne se dispersent pas.

Indépendamment des documents fournis par nos Commissions, on a pu déposer et cataloguer dans nos Archives un assez grand nombre de documents intéressant l'histoire de notre Société, recueillis par nos prédécesseurs, tels que procès-verbaux de la Société (1815-1882) et du Comité central, Missivenbücher (1826-1892), comptes (dès 1816) et pièces à l'appui, comptes de bibliothèque, etc.

Un catalogue provisoire de nos Archives sera édité prochainement qui, faisant toucher du doigt quelques lacunes, permettra peut être de faire rentrer des documents égarés qui y retrouveront ainsi leur place toute naturelle.

Unification des règlements des Commissions

Le nombre de nos Commissions qui était de 13 au moment de notre entrée en fonctions, est actuellement de 15 par suite de la dissolution de la Commission sismologique suisse et des créations récentes de la Commission pour l'étude de l'électricité atmosphérique, de la Commission phytogéographique suisse et de la Commission pour études scientifiques au Parc national.

En vue de simplifier les relations entre les diverses Commissions et le Comité central, ce dernier a pensé qu'il serait utile d'uni-

formiser les règlements de nos Commissions. En 1915, une circulaire a été adressée aux diverses Commissions attirant leur attention sur cette question ; cette circulaire était accompagnée d'un règlement schématique contenant les diverses dispositions à faire figurer dans le règlement de chaque Commission ; les présidents des Commissions étaient invités à examiner l'opportunité de procéder à cette unification et, dans le cas où leur réponse serait affirmative, à envoyer au Comité central un projet de règlement révisé qui serait soumis à l'assemblée annuelle de 1916. En principe, et comme nous vous l'avons déjà exposé l'an passé, toutes les Commissions ont répondu avec le plus grand empressement aux diverses demandes du Comité central, de telle sorte que celui-ci pourra soumettre à votre approbation les règlements révisés (ou nouveaux) des 13 Commissions ci-après :

Commission des mémoires.

- » géodésique.
- » des glaciers.
- » géologique.
- » géotechnique.
- » cryptogamique suisse.
- » des bourses de voyages.
- » hydrobiologique.
- » du concilium bibliographicum
- » suisse pour la protection de la nature.
- » pour l'étude de l'électricité atmosphérique.
- » phytogéographique suisse.
- » d'études scientifiques au Parc national.

Les règlements de deux Commissions ne sont pas parvenus à temps pour être étudiés ou soumis à votre approbation ; ce sera l'affaire de notre prochaine réunion.

Quelques explications sont nécessaires sur la manière dont le Comité central a procédé à l'examen des règlements qui lui ont été soumis. Ainsi que nous vous l'avons rappelé plus haut, notre premier but était d'introduire une simplification et une certaine unité pour tout ce qui concerne les rapports des Commissions avec le Comité central. Par contre, ce dernier a cru

devoir laisser à chaque Commission la liberté la plus entière pour procéder à son organisation intérieure ; les buts poursuivis par nos diverses Commissions sont trop essentiellement différents pour que l'on puisse procéder à une uniformisation complète dans ce domaine ; pour certaines d'entr'elles, une pratique d'un demi siècle a consacré certains usages ; les unes poursuivent des buts essentiellement scientifiques ; d'autres assurent de véritables services d'Etat ; d'autres sont des Commissions actives, d'autres enfin de simples organes de contrôle. En présence d'une telle diversité, l'unification était impossible.

Parmi les particularités que nous devons cependant signaler, nous indiquerons ici le mode de règlement des indemnités payées aux membres des Commissions ou aux personnes qu'elles chargent de travaux. Dans certaines Commissions, on ne connaît pas d'autres indemnités que le remboursement du billet de chemins de fer en 2^{me} ou en 3^{me} classe ; dans d'autres, on attribue en outre une indemnité journalière de frs. 10. —, portée à frs. 15. —, pour des travaux sur le terrain ; une enfin, indemnise ses membres sur la base en vigueur pour les Commissions fédérales. Le Comité central tient expressément à indiquer qu'il n'entend pas faire sienne cette extrême diversité, il estime au contraire qu'il serait désirable que dans chaque Commission le travail fourni fût l'objet d'une indemnité équitable. Mais le moment n'est pas venu d'envisager une réforme aussi profonde qui obligerait notre Société à se créer de nouvelles ressources financières. C'est pourquoi, ces réserves faites, il recommande l'approbation de toutes les dispositions financières contenues dans les règlements des Commissions, dispositions qui ne sont d'ailleurs que la consécration d'un mode de faire depuis longtemps entré dans la pratique pour chacune d'elles.

Le Comité central mentionne aussi le fait que le règlement de deux Commissions (la Commission suisse pour la protection de la nature et la commission des glaciers) prévoient la nomination de membres honoraires de ces Commissions ; d'après nos statuts, la désignation des membres honoraires de notre Société est de la compétence du Sénat et de l'Assemblée annuelle. En raison des buts spéciaux que poursuivent ces Commissions le Comité

central n'a pas cru devoir se départir sur ce point de l'attitude qu'il a prise vis-à-vis de leur organisation intérieure; il pense toutefois que ces désignations de membres honoraires des Commissions doivent être approuvées par l'Assemblée générale annuelle.

Ces explications étant données, le Comité central estime que tels qu'ils sont, les nouveaux règlements des Commissions constituent une mesure d'ordre général qui simplifiera grandement l'activité de ses successeurs. C'est à ce titre qu'il en recommande l'adoption. Si certaines dispositions se montraient peu heureuses à l'usage, il serait facile d'y remédier ultérieurement.

Réunions scientifiques et périodique scientifique

Notre précédent rapport vous a déjà entretenus des préoccupations qui ont amené le Comité central à reprendre l'étude de la création d'un périodique scientifique, complétée par la création de réunions régulières entre savants suisses. Les circonstances difficiles que traverse actuellement notre pays lui paraissaient constituer un motif puissant à l'appui de cette double création qui a fait l'objet de délibérations étendues aux séances du Sénat du 28 novembre 1915 et du 2 juillet 1916. Pour des motifs d'opportunité, ce corps a cru devoir remettre à une époque ultérieure l'étude de cette question et a décidé de nommer l'année prochaine une Commission chargée de la reprendre dans son ensemble. Toute cette question se trouvant ainsi ajournée à une date assez éloignée, nous nous bornons à vous renvoyer aux procès-verbaux du Sénat qui paraîtront dans le volume des *Actes* pour 1916 et vous renseigneront exactement sur le point de vue du Comité central. Nous tenons cependant à renouveler ici l'expression de notre gratitude à M. le Conseiller fédéral Calonder pour l'intérêt si bienveillant avec lequel il avait suivi nos études sur ce sujet.

Publications des observations faites au glacier du Rhône.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sur l'activité de notre Société pendant l'exercice 1915-16 sans signaler ici d'une façon

spéciale l'aboutissement de la publication depuis longtemps attendue des observations faites pendant plus de 40 ans au glacier du Rhône; le superbe volume qui résume ces travaux de longue haleine vient de sortir de presse et va vous être présenté par le président de la Commission des glaciers, prof. Heim. Il fera grand honneur à notre Société, ainsi qu'aux institutions qui l'ont aidée pour mener à bien ce travail important : le bureau topographique fédéral et le Club Alpin suisse. Nous tenons à rappeler ici que cette publication nous a été facilitée par une allocation extraordinaire de frs. 10,000.— votée en 1911 par les Chambres fédérales auxquelles vont tous nos sentiments de gratitude. Ceux-ci s'adressent aussi à l'infatigable président de la Commission des glaciers M. le professeur A. Heim et à celui de la Commission des Mémoires M. le professeur Schinz, pour le soin apporté par lui à cette belle publication. Mais si cette œuvre magistrale a vu le jour, elle le doit avant tout aux deux hommes qui ont bien voulu se charger des travaux préparatoires à sa publication : le colonel Held, chef du bureau topographique fédéral, d'abord, qui depuis 1881 a dirigé presque toutes les campagnes annuelles de mensurations et a été la cheville ouvrière de cette grande entreprise scientifique. Pour sa part dans les travaux préparatoires à la publication, nous lui avons confié la révision et le calcul des données numériques, recueillies en grande partie par lui-même, l'établissement des tableaux récapitulatifs, la confection des graphiques, des planches, etc.— A M. le prof. Mercanton, de Lausanne, était échue la lourde tâche de tirer de tous les matériaux ainsi classés et rassemblés, les résultats généraux et les lois qu'ils contenaient, cachés pour la science et qu'il fallait lui révéler. C'est de cet examen approfondi que M. Mercanton a tiré le beau mémoire « Le glacier du Rhône », dans lequel il a mis tout son savoir et sa sagacité. A ces deux hommes vont toutes nos félicitations pour la pleine réussite de cette œuvre dont notre Société est fière.

Activité intérieure

L'activité intérieure du Comité central, momentanément diminuée pendant la première année de la guerre européenne, a repris dès lors un cours normal; depuis le 1^{er} janvier 1910, date de l'entrée en fonctions du Comité actuel, jusqu'au 30 juin 1916, ses membres genevois ont tenu 70 séances; le nombre des séances plénières, durant la même période, s'est élevé à 16 faisant avec les précédentes un total de 86 séances. Nous devons rappeler à ce propos que, pendant le congé de quelques mois, pris pour raison de santé par notre Secrétaire central en 1913-1914, celui-ci a été suppléé par M. le Dr F.-L. Perrot, à Genève; depuis lors, en raison de la tâche toujours croissante du secrétariat, M. Perrot a bien voulu nous continuer sa collaboration pour une partie de ces travaux, sous la responsabilité du secrétaire central. Le Comité central a été à même d'apprécier les grands services ainsi rendus à notre Société, notamment pour l'impression des *Actes* et la publication du volume commémoratif du Centenaire; il tient donc à exprimer ici à M. Perrot sa très sincère gratitude.

Coup d'œil rétrospectif et conclusion

Les circonstances douloureuses créées dans toute l'Europe par la guerre actuelle ont eu naturellement une répercussion sur l'activité de notre Société et de ses nombreux organismes. Néanmoins, si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous pensons que le chemin parcouru pendant cette période sexennale permet de bien augurer de l'avenir: les accords définitifs avec la Confédération concernant le Parc national ont été menés à bonne fin; — trois Commissions nouvelles ont été créées (Commission pour l'étude de l'électricité atmosphérique, Commission phytogéographique suisse, Commission pour études scientifiques au Parc national) tandis que la Commission sismologique était dissoute après transfert à la Confédération de l'observatoire sismologique du Zurichberg créé par cette Commission; — la nou-

velle Société filiale d'Uri a été fondée; — une nouvelle Section (la Société entomologique suisse) a été agréée par vous en 1913 et aujourd'hui, si vous y donnez votre approbation une huitième Section encore (la Société de géophysique) sera constituée au sein de notre Association; — grâce à la collaboration dévouée de nos différentes Commissions, notre Société a pu présenter à l'Exposition de Berne en 1914, un bel ensemble des produits de son activité scientifique et occuper une place très honorable dans ce grand concours national; — des Archives scientifiques ont été constituées à Berne; — l'unification des règlements de nos Commissions a pu être réalisée en grande partie; — le Sénat, qui n'avait tenu qu'une seule séance avant notre entrée en fonctions, s'est réuni régulièrement et utilement chaque année; — des dons importants, dûs notamment à la générosité de M. le Dr. Rübel et d'amis de notre Société qui ont désiré garder l'anonyme, sont venus mettre à notre disposition des ressources nouvelles pour des études de botanique et de magnétisme terrestre. — Enfin le nombre de nos membres s'est accru de façon réjouissante: de 885 qu'il était en juin 1910 pour les membres résidant en Suisse, il est au 30 juin 1916 de 1011 pour la même catégorie; celui de nos membres résidant à l'étranger a passé de 70 à 49 (la guerre est la cause de cette diminution), tandis que celui de nos membres honoraires est resté sensiblement le même: 75 et 76 aux deux époques considérées. La Société helvétique des Sciences naturelles est donc une centenaire encore très vivace. Elle est aimée et chérie de tous. Son passé répond plus que jamais de son avenir.

Comme tous les organismes anciens dont les diverses parties se sont développées successivement et suivant les circonstances, elle constitue une œuvre bien caractéristique à laquelle les complications ne sont pas étrangères. Si la tâche du Comité central en est rendue parfois un peu délicate, celui-ci tient à reconnaître combien elle a toujours été simplifiée par le bon vouloir de tous, la cordialité et la parfaite correction des rapports avec ceux qui représentent les divers organes de notre Société: Commissions, Sociétés filiales, Sections, etc. C'est un agréable devoir pour lui de leur exprimer ici sa très vive gratitude.

Arrivés au terme de nos six années de fonctions c'est avec une vive émotion que nous nous séparons, comme membres du Comité central, de cette Société helvétique que nous aimons d'un si grand amour. Nous aurions voulu savoir faire mieux ; nos successeurs suppléeront à ce qui nous a manqué ; nous leur remettons avec une entière confiance les choses de la Société en leur souhaitant d'y trouver les mêmes joies que nous-mêmes et en faisant les vœux les plus ardents pour la prospérité de notre Société helvétique des Sciences naturelles.

Kassabericht des Quästors

der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für das Jahr 1915/1916

Zu der 88. Jahresrechnung der Zentral-Kasse und der 52. Rechnung der Schläfli-Stiftung pro 1915/1916 dürften folgende Bemerkungen wegleitend sein :

A. Zentral Kasse: Die Zentral-Kasse weist an Einnahmen und Ausgaben höhere Beträge auf als früher, da sich bei Anlass unserer Jahrhundertfeier, letzten Herbst in Genf, eine ungewöhnlich grosse Zahl von neuen Mitgliedern, über 100, in die Gesellschaft aufnehmen liessen. Infolge davon gingen an Aufnahmegebühren und Jahresbeiträgen Fr. 5772.— ein ; auch die Zinse stiegen bei etwas höherem Zinsfuss auf Fr. 946.—, und aus dem Verkauf von älteren und neueren «Verhandlungen» konnten Fr. 225.— gelöst werden. Die Totaleinnahmen samt